



## 44e rallye à Saint Germain La Campagne - 19 & 20 aout 2023

A retourner accompagné obligatoirement des droits d'engagements d'un montant de 320€ (ordre Rallye de St Germain La Campagne)  
avant le lundi 07 aout minuit (cachet de la poste faisant foi) à Stéphane DULONG - 12 Rue de Tadoussac - 14600 HONFLEUR

*Réservé à l'organisation - Ne rien y inscrire !*

N° de course	N° d'ordre	Date d'engagement	Groupe	Classe	Règlement Chèque Espèces Virement	Vérifications		
						Administratives	Techniques	
	<b>Pilote</b>			<b>Copilote</b>		<b>Voiture</b>		
<b>Nom / Prénom :</b>						<u>Groupe</u>	<u>Classe</u>	
<b>Adresse :</b>						<u>Marque</u>		
<b>Code postal :</b>						<u>Modèle</u>		
<b>Ville :</b>								
<b>Date de naissance :</b>								
<b>Lieu de naissance :</b>								
<b>N° de permis :</b>								
<b>Délivré le :</b>						<u>Année</u>	<u>Cylindrée</u>	
<b>Préfecture :</b>								
<b>Nationalité :</b>								
<b>N° de téléphone :</b>						<u>N° passeport</u>	<u>N° homologation</u>	
<b>E-mail :</b>								
<b>Code ASA :</b>								
<b>N° de licence :</b>						<u>N° immatriculation camping-car</u>		
<b>Ecurie :</b>								
<b>N° de téléphone pendant le rallye :</b>								
<p><i>Nous concurrents, reconnaissons avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur de la FFSA et connaître le règlement particulier de l'épreuve. Nous certifions être en possession de notre permis de conduire le jour de l'épreuve et être titulaire d'une licence en cours de validité. De part nos signatures, nous déclarons que les informations portées sur cette demande d'engagement sont sincères et véritables. Nous déclarons également que le véhicule est conforme au règlement technique FFSA en vigueur.</i></p>								
<b>Signature Pilote</b>			<b>Signature Copilote</b>					
						<b>Fait à</b>		
						<b>Le</b>		